



Ouvertures des inscriptions à la formation infirmier(e)

Publié le jeudi 28 janvier 2021

Les inscriptions à la formation infirmier(e) sont ouvertes pour les candidats hors Parcoursup.

Inscriptions des candidats relevant de la formation professionnelle continue

Sont concernés :

- > Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

[Télécharger le dossier d'inscription](#)

Inscriptions des personnes titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de médecin ou de maieuticien en France ou à l'étranger et les personnes titulaires du diplôme de formation approfondie en sciences médicales

Sont concernés :

- > Les personnes titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de médecin ou de maieuticien en France ou à l'étranger et les personnes titulaires du [diplôme de formation approfondie en sciences médicales](#)

[Télécharger le dossier d'inscription](#)